

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris Cedex 16

[dauphine.psl.eu](http://dauphine.psl.eu)

**Numéro étudiant dauphinois :**

**Nom de l'étudiant(e) :**

**Prénom de l'étudiant(e) :**

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR** **Non-présentation de l'avis d'impôts - Master**

Je prends acte que la non-présentation lors de mon inscription administrative de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de mon foyer fiscal entraîne, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, le paiement des droits d'inscription de master au tarif maximal, soit 9 225 € sans réduction des droits possible pour l'année universitaire 2024-2025.

Je renonce à effectuer toute réclamation après avoir acquitté mes droits d'inscription d'un montant de 9 225 € et à solliciter la révision des droits acquittés au titre de mon inscription 2024-2025.

Date :

Signature :